



« Source de culture, source d'inspiration... »

Le Bavard d'Upton

www.upton.ca

810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0

Passerelle du Parc nature
de la région d'Acton

Photo: Le Répertoire, Jonathan Laplante



Les propriétaires de chiens peuvent se promener accompagnés de leur animal au Parc nature de la région d'Acton. Notez, qu'il est **OBLIGATOIRE**, pour éviter une situation dangereuse, de tenir votre chien en laisse et de conservez la maîtrise de celle-ci en tout temps.

Si la présence des chiens dans le Parc nature nuit à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs ou dégrade le milieu naturel, la Municipalité d'Upton pourrait se voir dans l'obligation de les interdire à l'avenir.

Nous demandons donc la collaboration des propriétaires de chiens pour adopter une bonne conduite dans les sentiers et l'aide des promeneurs pour que les règlements soient respectés par tous.

Votre animal peut être aussi heureux que vous de sa visite au Parc nature!

Table des matières

Mot du maire	2
Séance du conseil municipal.....	3-4
Informations municipales.....	5-7
Avis publique / Sûreté du Québec....	8
Bibliothèque	9
Régle Intermunicipale	12-13
Organismes du territoire.....	14-15
FADOQ	15
Service des loisirs	16-14
Calendrier	18

**La Fabrique refuse de
vendre une parcelle de
son terrain à la
Municipalité d'Upton**

Vous trouverez les détails à la page 7.



Le mot du maire



Guy Lapointe
Maire



Chères citoyennes et chers citoyens,

Le mois d'avril arrive à grands pas. Pourquoi ne pas profiter du printemps pour visiter le Parc Nature de la région d'Acton? N'oubliez pas que votre chien doit être promené en laisse car l'animal en liberté risque d'effrayer les randonneurs.

Je vous invite aussi à ne pas manquer le 14 avril prochain un évènement organisé par le Cercle de Fermières d'Upton qui soulignera ses 95 années d'existence à la Municipalité d'Upton. Les festivités se dérouleront à la salle communautaire!

Je tiens à vous faire quelques rappels avant la période estivale puisque personne n'est à l'abri d'un oubli de certains éléments de la réglementation municipale. Informez vous aux pages 5 et 6 du Bavard au sujet de la date limite pour enlever les abris temporaires, sur la réglementation du stationnement dans les rues ainsi que sur comment avoir des gouttières conformes aux règles municipales.

Pâques approche et sa désormais traditionnelle chasse aux cocos est un moment privilégié réservé aux familles. Chaque année, ils prennent beaucoup de plaisir à gambader et chercher les œufs éparpillés! Alors le rendez-vous est donné aux enfants le samedi 31 mars dès 13 h au chalet des loisirs.

Veillez prendre note que le bureau municipal fermera ses portes en raison de la fête de Pâques le lundi 2 avril prochain.

Très bon début de printemps à tous et Joyeuses Pâques.



Guy Lapointe
Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller # 03



Claude Larocque
Conseiller # 04



Barbara Beugger
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry
Conseiller # 06

Coordonnées :

Bureau municipal :

810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611
Télécopieur : 450 549-5045
Courriel : info@upton.ca
Site internet : www.upton.ca

Heures d'ouverture :

Bureau municipal
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :
Lundi au vendredi :
horaire variable

Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe comptabilite@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Geneviève Payette	Coordonnatrice des loisirs loisirs@upton.ca	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie incendie@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@mrcacton.ca	549-5626
Fondation Caramel	Agence canine caramelle@telupton.ca	549-2935
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veillez entrer par la porte arrière.	

Séance du conseil municipal

Résumé du procès-verbal de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du mois de mars.

Session ordinaire du 6 mars 2018

Le conseil municipal approuve les délibérations de la séance régulière du 6 février 2018.

Les comptes à payer du mois de février 2018 au montant de 224 993,58 \$ et les comptes payés pour une somme de 53 141,62 \$ sont approuvés.

Le paiement des heures accumulées au personnel affecté aux travaux publics et à l'administration est autorisé.

L'adhésion au Centre de service partagé du Québec est autorisée.

Le rachat de contrat avec Rogers pour les cellulaires municipaux est approuvé.

Le paiement d'une facture pour le balancement hydraulique du réseau d'eau potable de la compagnie Les Services Exp Inc. pour un montant de 3 334,28\$ taxes incluses est autorisé.

Modification de l'enseigne de l'immeuble sis au 808, 810, rue Lanoie est approuvé.

Paiement de facture pour le stationnement d'un montant de 3 556,25\$ avant taxes est autorisé.

Les personnes endettées envers la Municipalité ont été informées à l'effet que si les taxes 2016 et antérieures ainsi que les intérêts ne sont pas payés pour le 19 mars 2018, le Conseil municipal enverra les dossiers des mis en cause à la MRC d'Acton pour enclencher la procédure de vente d'immeubles pour taxes non payées.

Le premier versement de quote-part pour l'année 2018 pour la bibliothèque municipale au montant de 2 500,00\$ est autorisé.

Demande de soutien financier de la Corporation de développement de la rivière Noire au développement du Projet de Guide nature pour la saison estivale 2018 est approuvée.

Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de février 2018 et des prévisions des dépenses pour le mois de mars 2018. Un budget de 2 175\$ plus les taxes est adopté.

Une commandite de 50,00\$ à la Fondation Santé Daigneault-Gauthier est accordée.

Le défi cycliste est autorisé à passer sur le territoire. Le Service de sécurité incendie veillera à la sécurité lors de cet événement qui se tiendra le 10 juin 2018.

Monsieur Étienne Labonté est embauché à titre de pompier à temps partiel selon les conditions de travail en vigueur.

Fin d'emploi de monsieur Éric Gingras au Service de sécurité incendie est approuvée.

La hausse de l'assurance indemnité hebdomadaire pour pompiers de 133,00\$ est approuvée.

Messieurs Alain Joubert, Claude Larocque et Mathieu Beaudry sont autorisée à prendre part au colloque sur La Sécurité ferroviaire

La prévision des dépenses aux travaux publics pour le mois de mars 2018, un budget de 17 557,61 \$ plus taxes est adopté.

Le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local est approuvé.

Monsieur Frédéric Bernier est embauché comme journalier temporaire au service des travaux publics selon les conditions établies dans le contrat de travail.

Le Groupe EnvioneX est retenue pour le suivi analytique de l'eau potable et de l'eau usée pour l'année 2018 pour un montant de 12 233,00\$ plus taxes.

Séance du conseil municipal

La firme Akifer Inc. est retenue pour les services professionnels d'ingénierie concernant la reconstruction du puits numéro 2, pour un montant de 41 281,77\$ taxes incluses.

Le mandat de construction en alimentation en eau potable d'un nouveau puits d'essai #5 est donné à la firme Samson et Frères Inc. pour un montant de 73 641,48\$ incluant les taxes.

Demande de citoyens à l'effet que la Municipalité prenne en charge l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet est refusée.

Le Conseil municipal refuse de verser un montant à la COOP de solidarité de santé de la MRC d'Acton pour 2018.

Commandite pour l'évènement bénéfique 2018 au profit du Centre Ressources-Femmes de la région d'Acton, un montant de 50,00\$ est autorisé.

Demande d'aide financière par le Cercle de Fermières d'Upton, la somme de 50,00\$ est accordée.

La Municipalité déclare le mois d'avril comme étant *Mois de la jonquille* de la Société canadienne du cancer.

Madame Marie-Michelle Morin est engagée comme coordonnatrice de camp de jour.

Sont embauchées mesdames Karianne Bachand à titre d'accompagnatrice, Stéphanie Houle à titre d'animatrice spécialisée ainsi qu'Andréanne Fontaine et Sabrina Martin à titre d'animatrices au camp de jour.

Le Conseil municipal autorise un budget de 420,00\$ pour la chasse aux cocos de Pâques organisée par le Regroupement récréatif d'Upton.

Madame Nathalie Lavoie et monsieur Ghyslain Phaneuf sont mandatés afin d'agir à titre d'organisateur de la fête de reconnaissance des bénévoles en collaboration avec la coordonnatrice en loisirs madame Geneviève Payette, un budget de 2,000,00\$ taxes nettes est alloué.

Entente de renouvellement de partenariat entre la Société Culturel du Lys inc. dit « Théâtre de la Dame de Cœur », la MRC d'Acton, le CALQ et la Municipalité. La Municipalité s'engage à verser pour l'année 2018 un montant de 15 000,00\$ au Théâtre de la Dame de Cœur.

Le Conseil municipal autorise à verser un montant de 1 000,00\$ pour l'organisation du soccer au Regroupement récréatif d'Upton.

Une commandite de 50,00\$ est remis à l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska, l' « APEH ».

Un montant de 150,00\$ est remis à la commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour le concours Primaire en Spectacle.

Une commandite de 50,00\$ est versé au Club de Croquet Upton inc.

Le rapport du service d'inspection est déposé pour le mois de février 2018.

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

Lors de la réunion régulière du Conseil municipal du 6 mars 2018, il a été proposé de décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille ». Les membres du Conseil municipal encouragent la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. Pour plus d'information, rendez vous au www.cancer.ca

Sauvons + de vies. Une petite fleur pour une grande cause.

Informations municipales

VOICI DES TRUCS POUR ÉCONOMISER L'EAU À LA SALLE DE BAIN :

- Remplacer les vieilles toilettes par de nouveaux modèles à faible volume (6 L ou moins) et à double chasse.
- Vérifier régulièrement si la toilette et les robinets fuient, puis procéder aux réparations ou aux remplacements nécessaires.
- Isoler les tuyaux d'eau chaude. On gaspille ainsi moins d'eau avant d'obtenir la température désirée.
- Fermer l'eau lors du brossage de dents et du rasage pour éviter de la laisser couler inutilement.
- Installer un pommeau de douche à débit réduit pour diminuer le volume d'eau utilisé sans affecter la pression.
- Prendre une douche de 5 à 8 minutes plutôt qu'un bain.
- Ajuster le niveau d'eau de la machine à laver en fonction de la taille de la brassée.

VENTES DÉBARRAS ANNUELLES

Les ventes débarras gratuites sont autorisées deux fois par année, et ce, à des périodes fixes.

Ces fins de semaines de vente s'adressent à tous les résidents de la Municipalité sans frais et sans permis.

Pour 2018, les ventes débarras sont autorisées les 26 et 27 mai ainsi que les 25 et 26 août.

LES ABRIS TEMPORAIRES

JUSQU'AU 15 AVRIL!

Nous vous rappelons que les abris temporaires (tempo) sont autorisés jusqu'au 15 avril inclusivement. La toile et l'armature doivent être retirées et entreposées.

STATIONNEMENT DANS LES RUES

À partir du 31 mars 2018 jusqu'au 15 novembre 2018 inclusivement, vous pouvez vous stationner dans les rues sur le territoire de la Municipalité sauf aux endroits où il y a des panneaux l'interdisant.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances du conseil municipal : les mardis 3 avril et 1^{er} mai à 20 h.

Suite aux séances du conseil, les procès-verbaux adoptés sont versés sur le site Web (www.upton.ca). Vous pouvez les consulter pour être au fait des décisions des élus.

Informations municipales



VOS GOUTTIÈRES SONT-ELLES CONFORMES AUX RÈGLES MUNICIPALES?

Une gouttière est conforme, si elle est déconnectée du drain de fondation (drain français) et que l'eau se déverse à au moins 150 cm du bâtiment. De plus, l'eau doit se déverser sur une surface perméable en évitant le ruissellement vers la rue. Si vous avez rangé votre baril récupérateur d'eau ou vos rallonges pour l'hiver, n'oubliez pas de les remettre en place.

Une gouttière débranchée réduit les risques des dommages causés par l'eau, comme des infiltrations et des inondations du sous-sol de votre maison. De plus, le débranchement des gouttières diminue les risques de débordement d'eaux usées à la rivière, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières de la région.

Pour avoir plus d'informations sur le Programme de gestion écoresponsable des eaux pluviales, consultez la section «Environnement» du site Internet upton.ca.

INSTAURATION D'UN CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

Pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques, un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles sera instauré sur une base temporaire.

Il s'adresse à vous, si vous faites exécuter des travaux reconnus à une résidence isolée, au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire et qui est soit votre lieu principal de résidence, soit votre chalet habitable à l'année que vous occupez normalement. La construction de cette résidence doit avoir été complétée avant le 1^{er} janvier 2017

De façon sommaire, l'aide financière accordée par ce crédit d'impôt, qui pourra atteindre 5 500\$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles qu'un particulier aura payées pour faire exécuter des travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées de sa résidence principale ou de son chalet.

Ce crédit d'impôt s'adressera aux particuliers qui feront exécuter de tels travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2022.

Pour avoir plus d'explications concernant ce crédit d'impôt, Revenu Québec donne tous les détails sur son site internet à l'adresse : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/>

Si vous savez déjà que votre installation septique ne respecte pas les normes en vigueur et que **vous désirez profiter du crédit d'impôt**, vous pouvez dès maintenant réaliser les démarches requises pour vous conformer. Pour obtenir un permis d'installation septique, le propriétaire, l'occupant ou le représentant devra transmettre à la municipalité une copie d'une étude de caractérisation du site et du terrain naturel (plans et devis) réalisée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière. Une liste de consultants est disponible au bureau municipal.

Informations municipales

La Fabrique refuse de vendre une parcelle de son terrain à la Municipalité d’Upton

Le 6 mars dernier, le conseil municipal a été informé par la Fabrique qu’elle refusait son offre pour régler le conflit qui l’oppose à la Municipalité au sujet du stationnement situé en face de l’école de la Croisée.

En effet, la Municipalité d’Upton a proposé à la Fabrique d’acheter une parcelle de son terrain située entre les rues Mgr-Desmarais et Sacré-Cœur selon sa valeur marchande en 2018 afin de permettre aux citoyens de se garer à nouveau à proximité de l’église Saint-Éphrem et de planifier de l’espace vert public pour l’avenir. Pour elle, il est important d’investir dans des immobilisations qui profiteront à tous les Uptonais et Uptonaises.

« Nous regrettons la situation d’autant plus que la Municipalité a toujours été disposée à déneiger le stationnement de l’église Saint-Éphrem et ce, sans paiement de loyer, comme c’était le cas jusqu’en 2012 avant l’entente » a déclaré monsieur Guy Lapointe, maire d’Upton.

Rappelons qu’en décembre dernier, le conseil municipal a refusé de renouveler l’entente de 4 ans avec la Fabrique concernant le stationnement de l’église Saint-Éphrem qui avait été signée en 2013. Celle-ci consistait pour la Fabrique de permettre aux employés de l’école de la Croisée et aux citoyens de se stationner gratuitement sur une partie de son terrain pour se rendre à l’école, à l’église ou au terrain des loisirs. En compensation, la Municipalité offrait à la Fabrique une somme de 10 000 \$ comprenant environ un montant de 9 000 \$ en argent pour améliorer et entretenir l’église et ses terrains et 1 000 \$ en travaux de déneigement et de déglacage.

Bien que l’impasse demeure entre la Fabrique et la Municipalité, le conseil municipal cherchera des solutions avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au printemps pour procéder à la réorganisation de la circulation sur la rue Sacré-Cœur et à la création d’espaces de stationnement aux alentours de l’école de la Croisée.

Entretemps, la Municipalité d’Upton désire rappeler à sa population qu’il **est toujours interdit de se garer dans le stationnement de l’église Saint-Éphrem** et qu’elle a toujours à cœur la sécurité et le bien-être de ses citoyens.

Avis public / Sûreté du Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-294

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 6 février 2018, le règlement numéro 2018-294 intitulé « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 2002-92 afin d'abroger les dispositions relatives au Code de construction.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 26^e jour de février 2018


La Directrice générale,

PRÉVENTION - FRAUDE « ARTISTES DU CHANGE »



La Sûreté du Québec désire mettre en garde les commerçants au sujet d'un stratagème de fraude observé récemment dans les magasins de vente au détail à grande surface.

La fraude des artistes du change consiste à dérober des billets de banque grâce à une manipulation rapide des billets lors d'une transaction. Durant la transaction, les suspects profitent de l'inattention de la personne à la caisse ou utilisent des subterfuges pour la distraire pendant qu'elle compte les billets pour en subtiliser à son insu.

Ce n'est qu'une fois que les personnes ont quitté les lieux ou lors du décompte des transactions de la journée que l'employé réalise le stratagème. Les actions des fraudeurs, qui semblaient désorganisées, étaient en fait un stratagème pour faire diversion, leur permettant ainsi de subtiliser des sommes importantes d'argent.

Que faire lorsque ce type de situation survient?

- L'employé ne devrait jamais s'empresser de terminer une transaction qui nécessite le décompte d'une importante somme d'argent;
- L'employé pourrait demander l'assistance d'une autre personne pour faire le décompte, permettant ainsi de garder le contrôle sur la transaction;
- En aucun moment, il ne devrait être permis que des clients puissent toucher directement l'argent dans un tiroir-caisse;
- L'employé peut exiger le respect de l'espace de travail où il compte de l'argent en délimitant clairement la zone et en demandant au besoin aux clients de prendre du recul.

Soulignons que les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité, le sentiment d'urgence et la pression pour arriver à leurs fins. Puisque de nouvelles formes de stratagèmes apparaissent régulièrement, il est donc important pour les commerçants de sensibiliser leurs employés et de leur fournir une formation adéquate afin de limiter les pertes financières pour les entreprises.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264 ou à l'organisme Échec au Crime au

Bibliothèque

ADULTES

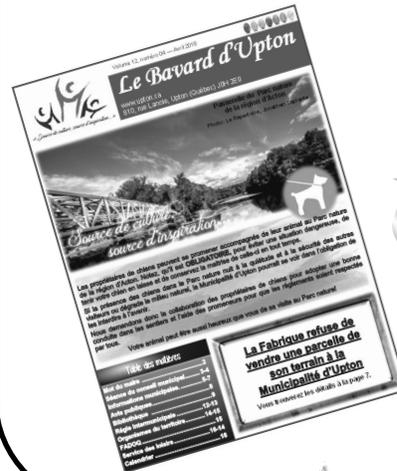
Titre	Auteur
Confidences, trahisons et chocolats chauds, tome 2)	Barrette, Éline
William et Éva (À un fil du bonheur, tome 1)	Calvé, Mélanie
Lune de miel accidentelle	Chartrand-Labonté, Martine
La quête d'Aurélié	Chauvin, Line
Sur le quai des gares	Cloutier, Pascal
La petite maison du sixième rang (Rose, tome 2)	Dalpé, Micheline
Maudits bas jaunes!	Dessureault, Marie-Millie
Les belles années au Manoir Paquet	Dubois, Chantal
Astrid la reine bien-aimée	Dupuy, Marie-Bernadette
Blind Date	G., Sylvie
Ma mère avait raison	Jardin, Alexandre
Un infidèle à Compostelle	Lafortune, Florian
Le shoe must go on	Langevin, Caroline
Je n'ai plus 20 ans ... et alors?	Petit, Isabelle

ADOS ET JEUNES

Titre	Auteur
Lili est pressée par la rentrée	De Saint-Mars, Dominique
Max et Lili en ont marre de se dépêcher	De Saint-Mars, Dominique
Des dollars pour Gaspar	Larouche, Isabelle
Pas de chouchous!	Renaud, Bernadette
Maxime	Beauchesne, Sarah-Maude
Fièvre mortelle	Hoh, Diane
Les optimistes meurent en premier	Nielsen, Susin



APRÈS M'AVOIR LU, RECYCLEZ-MOI!



LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

Suite à un dégât d'eau survenu le 13 mars, la Municipalité d'Upton annonce que la bibliothèque demeurera fermée pendant quelques jours. En effet, l'équipe du Service des travaux publics profitera de l'occasion pour procéder à des travaux mineurs de rénovation et de réaménagement (peinture et pose de plinthes).

Pendant cette période, vous pouvez déposer vos documents dans la chute à livres située près de la porte d'entrée du 784, rue Saint-Éphrem.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette fermeture peut vous occasionner. Soyez toutefois assurés que nous mettrons tout en œuvre afin que vous retrouviez dès que possible un environnement favorable à la lecture à la bibliothèque.

PUBLICITÉ



Me Christian Daviau
Notaire & conseiller juridique

chdaviau@notarius.net

315, rue Visitation, Upton (Québec) J0H 2E0
Tél. : 450 549 4581 Téléc. : 450 549 5698

802, rue Principale, Roxton Pond (Qc) J0E 1Z0
Tél. : 450 777 6030 Téléc. : 450 372 3063

Bâtiment neuf - Rénovation
Résidentiel et commercial

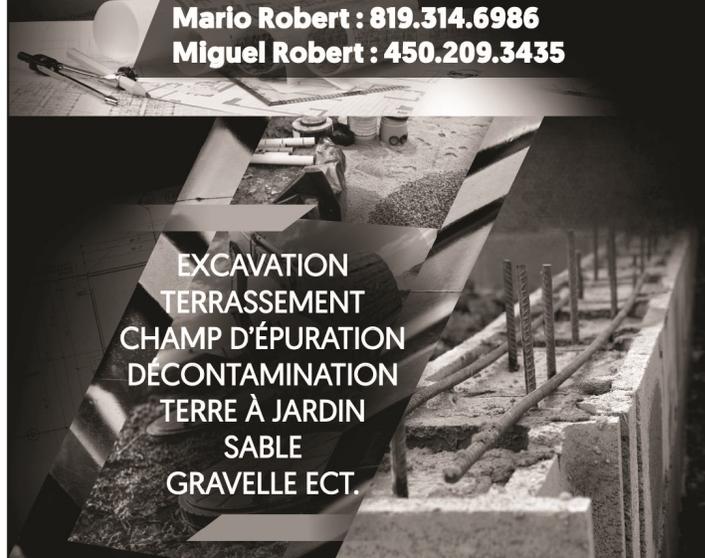


LES CONCEPTIONS
**MARIO ROBERT
& MIGUEL ROBERT**

entrepreneur général

R.B.Q. : 5728391301

Mario Robert : 819.314.6986
Miguel Robert : 450.209.3435



EXCAVATION
TERRASSEMENT
CHAMP D'ÉPURATION
DÉCONTAMINATION
TERRE À JARDIN
SABLE
GRAVELLE ECT.

Plomberie T.D. INC.

Entrepreneur en PLOMBERIE et CHAUFFAGE, VENTE et RÉPARATION

Fondé en

1922

Jacques Denis (Prop.)

Spécialiste en planchers radiants
Inspection de tuyauterie par caméra

752-D, rue Cushing, Acton Vale R.B.Q. : 8320-0006-25

Tél. : 450-546-2676 plomberietd.ca

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous,
pour vrai!



1005, avenue Sainte-Marie
Saint-Hyacinthe QC J2S 4S2
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605

info@coopauxptitssoins.com
www.coopauxptitssoins.com

Les Pompes Bonneau & Fils

Vente - Service - Installation de toutes marques
AU COEUR de
votre système d'eau



Adoucisseur d'eau

Cell. : 450 830-5589

270, Chemin de la Source

pompebonneau@gmail.com Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0

R.B.Q. : 8256-3404-25



1007, rue d'Acton
Acton Vale, Québec J0H 1A0
450 546-4771

LETRAGE | IMPRIMERIE | BRODERIE | SÉRIGRAPHIE
ARTICLES PROMOTIONNELS | COPIES DE PLANS



ENTREPRISES
G.A. BEAUDRY
& FILS INC.
ÉLECTRICIENS
 DEPUIS 1963



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE • INDUSTRIEL

815, RANG 20, UPTON QC J0H 2E0
 TÉL. : 450 549-4435 TÉLÉC. : 450 549-5654
 gabeaudry@telupton.com

ALARME
FB



ULTRAMAR UPTON
 300, Rue Principale
 Upton
450 549-5825

**Gaz - Bière - Vin - Moulée Purina chien / chat
 Agricole - Produits auto**

J'ai les meilleurs prix !!!

MATELAS
TOUTES DIMENSIONS
 ÉGALEMENT POUR MOTORISÉS ET ROULOTTES



39" Simple
 54" Double
 60" Queen
 78" King

Directement du fabricant

Contactez Yvon **450 549-4990**
450 278-6899



COURTIKA
 ASSURANCES inc.

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
 ET SERVICES FINANCIERS

450 549-4225 courtika.com



OK PNEUS
CENTRE DU PNEU UPTON INC.
 289, route Joubert, Upton, Québec J0H 2E0
 Tél.: 450 549-4786 • Fax: 450 549-5737
 okpneupton@telupton.com

Martin Courtemanche

Continental **BRIDGESTONE** **PIRELLI** **GOODYEAR**
GENERAL TIRE **KUMHO TIRES** **Firestone** **TOYO**

PNEUS POUR AUTOS, CAMIONS ET TRACTEURS • ROUES DOUBLES

MINI-EXCAVATION
JULES NORMANDIN

SPÉCIALITÉS
 Creusage dans les espaces restreints

- Marteau hydraulique
 450 549-2841
 Cell. : 450 278-2841

932, Ch. Milton
 St-Valérien
 J0H 2B0
 R.B.Q. 8102-4788-59

LES SERVICES FINANCIERS PRO ACC INC.
 CABINET EN ASSURANCE DE PERSONNES

GHYSLAIN LAMONTAGNE
 REPRÉSENTANT EN ASSURANCE
 CONTRE LES ACCIDENTS OU LA MALADIE
 ASSURANCE SALAIRE, ACCIDENT,
 MALADIE, HOSPITALISATION



CELLULAIRE : 819 473-1028 TÉLÉCOPIEUR : 450 542-9583
 BUREAU : 450 542-9324

435, 6^e AVENUE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J2X 1R4

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ PAR MANUVIE



Tél. : 450 549-4509
 Fax : 450 549-4065

Tapis & Céramique Gauthier Inc.
VENTE & INSTALLATION

TUILES - TAPIS - PRÉLARTS - CÉRAMIQUES
 PLANCHERS BOIS FRANCS & FLOTTANTS
 PEINTURE PEPIN - RECOUVREMENT MARTEX

156, rue Principale UPTON (Québec) J0H 2E0



Régie intermunicipale



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



OUVERTURE DES ÉCOCENTRES SITUÉS À ACTON VALE ET À SAINT-HYACINTHE

Le retour du printemps marque également la réouverture des écocentres de la Régie. Ceux-ci sont situés au **1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe** et au **68, rue Noël-Lecompte à Acton Vale** et sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Les sites seront **ouverts tous les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, du 14 avril au 25 novembre 2018**. Dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens de toutes ses municipalités membres, **le site de Saint-Hyacinthe sera également ouvert tous les vendredis, de 8 h 30 à 16 h 30 à compter du 13 avril**.

Les **matières admissibles** sont: les peintures, les huiles et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), la brique, les résidus informatiques et électroniques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de logistique, seules les remorques de 4 pieds x 8 pieds ou moins sont acceptées au site. De plus et pour cette même raison, les véhicules plus volumineux qu'une automobile, une camionnette ou un camion (*pick-up*) ne sont pas acceptés au site.

Aucun entrepreneur n'est admis aux sites pour disposer des résidus liés à ses opérations commerciales.

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE...

Il est important de contribuer à réduire les files d'attente... Comment?

- En triant les matières avant d'arriver aux écocentres.
- En se faisant assister par un parent ou un ami pour procéder au déchargement des matières.

Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules.

ATTENTION !!! ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres, de même que les résidus domestiques dangereux, à l'exception des peintures et des huiles.

DEUX SITES ACCEPTENT LA TERRE ET LES BRANCHES

- **Saint-Hyacinthe:** au 1000, rue Lemire (du lundi au jeudi de 8 h à 12 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h 45)
De la mi-avril jusqu'à la fin novembre

Régie intermunicipale



RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DÈS LE 2 AVRIL

Chaque printemps, la collecte hebdomadaire des matières organiques placées dans le bac brun est de retour. Un tri adéquat des matières nous permet de détourner l'enfouissement, année après année, environ 50 % des matières collectées à la rue.

Les matières organiques étant susceptibles d'être les plus dommageables pour notre environnement lorsqu'elles sont enfouies, nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'un service de collecte à trois voies qui fait l'envie de nombreux citoyens des autres municipalités du Québec. Il est important d'utiliser ce service, mis à notre disposition sur le territoire de la Régie. Seules les matières organiques décrites à l'endos de votre calendrier des collectes sont acceptées dans le bac brun.

Les matières décrites ci-dessous ne doivent jamais être déposées dans le bac brun :

- Tous les animaux morts, quels qu'ils soient;
- Les agrégats (roche, pierre, béton ou brique...);
- Les matériaux de construction et les morceaux de métal;
- Les branches d'un diamètre de plus de 2,5 cm (1 pouce);
- Les matières recyclables (contenants de plastique, de verre ou de carton...);
- Les déchets de toute nature.

En effet, lorsqu'elles sont placées dans le bac brun, elles peuvent contaminer la matière à valoriser ou endommager les équipements de traitement de l'usine de biométhanisation.

En déposant la bonne matière dans le bon bac, on contribue à réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement et le volume de gaz à effet de serre émis lors du transport de celle-ci. La Régie compte sur tous les citoyens pour **profiter du retour de la collecte hebdomadaire des matières organiques (bac brun)** afin de maximiser le volume de résidus déviés de l'enfouissement. Chaque geste, si petit puisse-t-il paraître, est important pour améliorer la qualité de notre environnement et celui que nous allons léguer aux générations qui nous suivent.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la Régie au **450 774-2350**. Vous pouvez également visiter notre site Internet au **www.riam.quebec** .

C'est si simple d'être écoresponsable...

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350

Organismes du territoire

COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE (CRN) AVIS DE CONVOCATION Assemblée annuelle

Le Comité de la Rivière Noire (CRN) invite la population à participer à son assemblée générale annuelle qui se déroulera **lundi, le 16 avril prochain à 19 h 30**, à la **Salle Jean XX** de Saint-Liboire située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Toute personne ayant des activités, travaillant ou résidant dans l'une des municipalités de Saint-Liboire, de Saint-Valérien-de-Milton ou d'Upton peut joindre le Comité et assister à cette assemblée.

Voici un projet d'ordre du jour:

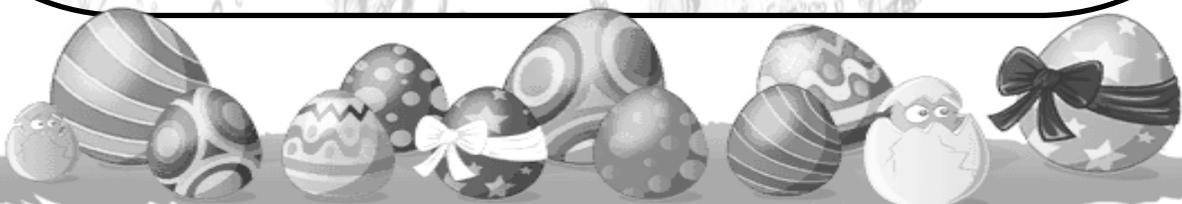
1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 novembre 2016;
4. Présentation et adoption du rapport des activités;
5. Présentation et adoption des états financiers;
6. Nouveaux membres du CA suite aux élections municipales;
7. Nomination du président d'élection;
8. Élection des membres du conseil d'administration (postes pairs);
9. Présentation des nouveaux membres du CA;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

Pour plus d'information sur le Comité de la Rivière Noire, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité de Saint-Liboire sous la rubrique «Mes services municipaux» au www.st-liboire.ca

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SERA SUIVIE D'UNE CONFÉRENCE SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES RIVERAINES DISPENSÉ PAR L'OBV YAMASKA. VEUILLEZ CONTACTER JANIE RONDEAU PAR COURRIEL (inspecteur@st-liboire.ca) OU PAR TÉLÉPHONE AU 450 793-2811, POSTE 2323 AFIN DE RÉSERVER VOS PLACES!

Souhaitant avoir la chance de vous y rencontrer en grand nombre!

Le CA du Comité de la Rivière Noire



Organismes du territoire



CERCLE DE FERMIERES UPTON



11 avril (mercredi)

Il y aura une réunion régulière de 18 h 30 à 21 h à la salle communautaire (885, rue Lanoie à Upton).

14 avril (mercredi)

Samedi le 14 avril prochain, le Cercle de fermières Upton soulignera par une journée spéciale ses 95 années d'existence au sein de la municipalité. Les festivités se dérouleront à la salle communautaire sise au 885, rue Lanoie à Upton de 10 h à 16 h.

Vous pourrez admirer une rétrospective des travaux artisanaux effectués par nos artisanes au fil du temps, consulter certaines archives du Cercle depuis sa fondation, soit le 5 mars 1922, et un diaporama vous fera revivre et retrouver les visages de ces femmes qui ont su partager leurs connaissances et leur savoir. Nous comptons sur vous pour faire de cette journée un franc succès.

25 avril (mercredi)

Une conférence sur « Les règles de la consommation », animée par un membre de l'ACEF se donnera au chalet des loisirs (812, place des Loisirs à Upton) dès 19 h.

Pour toute information ou inscription, veuillez communiquer avec Monique au 450 366-0148 ou Lorraine au 450 546-2254.

ACTIVITÉS DE LA FADOQ

La danse du 5^e vendredi du mois aura lieu le 30 mars prochain et notre dernière danse sera le vendredi 6 avril.

Pierrette et Michel vous attendent en grand nombre et n'oubliez pas le léger goûter qui sera servi en fin de soirée!

Vous êtes invités à un café-rencontre sur nos escapades d'une journée le 20 avril 2018 à 13 h.

fadoq

Monsieur Patrick Dion, dont plusieurs d'entre vous connaissent sera notre invité spécial pour répondre à vos questions. Il sera notre guide des escapades avec ma participation.

Nous prendrons vos réservations pour la croisière « routes des gerbes à Mirabel, par le chemin des fresques à Sherbrooke et St-Venant de Paquette ».

Dianne Bruneau, secrétaire
Info : Dianne Bruneau 450 549-4040

LE MANDAT DE LA FADOQ?

Ce sont des activités hebdomadaires, des jeux régionaux, des rencontres et des sorties d'une ou deux journées pour s'intégrer à la vie communautaire, aider les autres au besoin et plus encore!

Le réseau FADOQ c'est aussi des revendications jugées réalisables et prioritaires à court terme pour la qualité de vie des aînés tel que la reconnaissance d'un statut légal des

proches aidants du Québec. La FADOQ revendique aussi la demande de l'ajout du transport au panier de services couverts par le Programme d'exonération financière d'aide pour les services d'aide domestiques, la demande d'inscription au Zona au programme d'immunisation du Québec pour les gens âgés de 65 ans et plus et des demandes de subventions ou couverture RAMQ pour les 65 ans et plus au faible revenu afin de couvrir l'achat, le remplacement ou un ajustement de lunettes tous les cinq ans. Et, c'est encore plus!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle 2018 du Club Fadoq Upton aura lieu le

18 avril 2018 à 18 h 30 à la salle communautaire située au 885, rue Lanoie à Upton.

En plus des points de procédures, l'ordre du jour comportera les sujets suivants :

- ⇒ Rapport des activités;
- ⇒ Rapport financier;
- ⇒ Nomination pour la prochaine année d'opération;
- ⇒ Ratification des règlements et de leurs amendements (s'il y a lieu);
- ⇒ Élection des administrateurs.

Service des loisirs, culture et vie communautaire

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR(TRICE) - CAMP DE JOUR ESTIVAL

Tâches / Responsabilités :

- Animer et encadrer un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Planifier, organiser et coordonner des activités dans le cadre du camp de jour estival;
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants à sa charge en tout temps;
- Participer aux réunions hebdomadaires de l'équipe d'animation.

Exigences / compétences requises :

- Atout - Détenir de l'expérience en animation auprès des enfants;
- Être créatif, dynamique, patient et responsable;
- Être prêt à suivre une ou des formations en loisirs, animation et coordination et en secourisme.

Conditions de travail :

- Poste saisonnier offert à temps plein;
- Horaire de travail : 40 heures par semaine du 26 juin au 17 août 2018 (8 semaines);
- 30 heures sont allouées avant le 26 juin pour planifier le camp de jour estival et pour assister à des formations (horaire variable);
- Rémunération : À déterminer selon l'expérience et/ou la formation académique.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae et sa lettre de présentation à l'attention de M^{me} Geneviève Payette, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire avant le **12 avril 2018**. Seules les candidatures retenues seront contactées.

Par la poste ou en personne : 810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0

Par courriel : loisirs@upton.ca

Service des loisirs, culture et vie communautaire

CAMPS DE JOUR 2018

Le camp de jour d'Upton s'adresse à tous les enfants âgés entre 5 et 12 ans.

DURÉE: 8 semaines, du 26 juin au 17 août 2018

HORAIRE : **Camp de jour :** 9 h à 16 h
Service de garde : 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

LIEU : Chalet des loisirs (812, place des Loisirs)

PÉRIODE D'INSCRIPTION : 30 avril au 24 mai 2018

SOIRÉE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION : Mardi, 15 mai de 18 h 30 à 20 h

Des informations supplémentaires seront disponibles à compter du 30 avril 2018 sur le site internet de la Municipalité d'Upton (upton.ca), sur la page Facebook « Loisirs et Culture Upton » ainsi qu'au bureau municipal. Une copie des formulaires sera également distribuée à tous les élèves de l'école de la Croisée.

COURS DE TABATA 15 ans et +

Cette méthode d'entraînement propose une alternance d'efforts de 20 secondes à haute intensité couplés à des récupérations de 10 secondes passives, le tout répété 8 fois soit 4 minutes au total. Les phases d'efforts brefs et intenses permettent d'être sur la filière anaérobie lactique, mais en raison de la durée totale de 4 minutes, la filière aérobie est elle aussi fortement sollicitée. C'est donc très important d'être le plus dynamique possible durant les 20 secondes d'efforts et de faire le maximum de répétitions possible. Le Tabata s'adapte à tous, puisque chacun travaille selon son niveau, au maximum de sa capacité.

Centre communautaire (885, rue Lanoie)

Lundi, de 17 h 45 à 18 h 40

14 semaines, du 7 mai au 6 août 2018

140 \$

PROF. : Anabel Ménard *Info. :* 450 261-6104

Pour vous inscrire, vous devez remettre votre paiement en argent comptant ou par chèque au nom du Regroupement récréatif d'Upton (RRU) par la poste ou en personne au bureau municipal (810, rue Lanoie, Upton, Qc, J0H 2E0) avant le **3 mai 2018**.

AU CHALET DES LOISIRS
812, PLACE DES LOISIRS
UPTON JOH 2E0

5 à 7
DE LA CSA
6 AVRIL 2018, À 17 H
Soirée CINÉMA
Projection du film *L'école*

PRIX D'ENTRÉE: 5 \$
DU THÉ ET DES BISCUITS SERONT
SERVIS

Réalisé par la CSA avec les aînés de la région

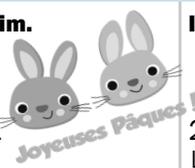
La Collection St-Amour a réalisé treize films sur différents thèmes comme *L'école, La famille, La guerre, La politique, La maison, La religion, La santé, La vie professionnelle, La vie sur la ferme, Les changements, Les loisirs, Une militante.*

Les participants ont raconté leurs souvenirs afin de les mettre en lien avec les objets de la Collection St-Amour. C'est un trésor que nous partageons avec vous en diffusant ces évocations d'une autre époque.

Si vous avez des objets en lien avec le thème, apportez-les afin de les partager avec nous.

avril 2018

 déchet,  recyclable et  organique

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 	2 Lundi de Pâques Bureau municipal fermé	3  Assemblée du conseil Baseball poche	4 	5 Pétanque	6 Danse FADOQ	7
8	9 Viactive Cartes	10  Baseball poche	11  Cercle des fermières Réunion régulière	12 Pétanque	13	14 95 ^e Cercle des fermières
15 Date limite pour enlever les abris temporaires	16 Viactive Cartes	17  Baseball poche	18  FADOQ Assemblée générale annuelle	19 Pétanque	20 Escapade FADOQ	21
22	23 Viactive Cartes	24  Baseball poche	25  Cercle des fermières conférence «Les règles de la consommation»	26 Pétanque	27	28
29	30 Viactive Cartes				Danse FADOQ	

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 25 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: secretariat@upton.ca.

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au www.upton.ca

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE  

450 793-4471
promutuelassurance.ca

À Saint-Liboire | À Saint-Hyacinthe
À Acton Vale

Centre Dentaire Familial



Acton Vale

450.546.7272

1.877.546.7272

Dre Isabelle Beaudry et Dre Mélissandre Chicoine
Dentistes propriétaires

975, Boulay, suite 102, Acton Vale, Qc, J0H 1A0
www.dentisteactonvale.com

Dépanneur Stef

Produits laitiers
Crème glacée
Sous-marin
Friandises
Café chaud

Bière & vin
Gaz
Vidéo
Photocopie
Télécopie



Stéphane Rivard, prop.

Tél. : 450 549-4020 261 Principale, Upton, Qc J0H 2E0

Espace disponible
en couleur ou en noir

450 546-4771

MASKATEL

Xittel

TSE
TÉLÉPHONE DE ST-ÉPIREMI INC.

ETSV
La Compagnie
Téléphonie • Internet • Télécommunications

UPTON
Téléphonie • Internet • Télécommunications



Yancy Bissonnette
Directrice de comptes,
Solutions d'affaires

Téléphone Upton
Une division de Groupe Maskatel LP

ybissonnette@maskatel.qc.ca
Tél. : 450 251-7647
Cell. : 450 501-7647

MARCEL ET PAUL-ANDRÉ BOUTHILLETTE SENC.
Agent Ultramar / CST

450.791.2462
1.888.791.2462
819.477.1838



Une entreprise PROCHE
de son monde

277, 5^e Avenue
Ste-Hélène-de-Bagot QC J0H 1M0

**SURPLUS
DÉPÔT**

VENTE / ACHAT

Natacha Dépault Pierre Dépault

227, de l'Église
450 278-8850 Roxton Falls, QC J0H 1E0

**Racking
et tablettes d'étagage**



450 548-5850
surplusdepotroxtton@gmail.com
www.surplusdepotroxtton.com

PUBLICITÉ



Desjardins
Caisse d'Acton Vale-
Rivière Noire

Siège social Acton Vale • Centre de services Roxton Falls
Centre de services Sainte-Christine • Centre de services Saint-Valérien
Centre de services Upton

450 546-2715

www.desjardins.com/caisse-actonvale-rivierenoire



**PERFORMANCE
RECONFORTANTE**
Cub Cadet

Puissance. Productivité. Fiabilité.

à partir de
1449\$



UPTON - SHEFFORD - MARIEVILLE - VICTORIAVILLE - LA DURANTAYE
844 999-5811 - WWW.ADRIPHANEUF.COM

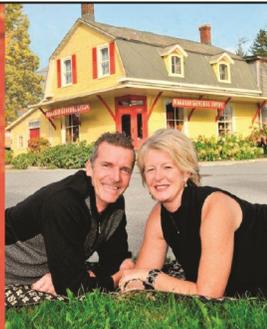
MAGASIN GÉNÉRAL UPTON

MAGASIN GÉNÉRAL depuis 1880

Épicerie fine - Pâtisseries - Chocolats

Plats cuisinés - Café - Cadeaux

www.generalupton.com



Belle terrasse aménagée pour l'été

305, Principale Upton Tél. : 450 549-6333

Excavation

219 Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Sylvain Plante
et Fils Inc.

RBQ: 8102-7773-03

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DÉMOLITION



Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée

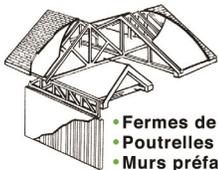
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain : 450 793-2534 *Bar.* : 450 793-2535
Courriel : excspante-fils@netco.ca



DONAIS & FILS INC.



- Fermes de toit
- Poutrelles ajourées
- Murs préfabriqués



Matériaux de construction
Portes et fenêtres
Outillage - Quincaillerie
Électricité - Plomberie
Peinture

861, rue Lanoie
Upton (Qc) J0H 2E0
Courriel : info@donais.ca
Tél. : 450 549-4264

*Menu pour
apporter !*

*Ouvert à l'année,
7 jours sur 7*



Location de salle

425 rue Principale, Upton
450-549-4513



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**Livraison
gratuite**

Lund. Mar. Vend.

9 h 30 à 18 h

Mer. Jeu. **9 h 30 à 20 h**

Sam. **9 h 30 à 17 h**

Dim. **Fermé**

Nicolas Borri

54, St-Patrice
St-Liboire, Québec J0H 1R0

T 450 793-4466

F 450 793-4861

membre affilié à



